

COMMUNIQUÉ DE PRESSE OFFICIEL

CNSR – Campagne AGIR 2026

LA TRILOGIE DES SPOTS CHOCS POUR BRISER LA FATALITÉ ROUTIÈRE

Cotonou, le 11 février 2026

Le Bénin refuse la fatalité. Le Bénin choisit d'AGIR.

L'année 2026 marque un tournant décisif dans la trajectoire nationale du Bénin. Depuis plusieurs années, l'État béninois s'est engagé dans une dynamique ambitieuse de transformation : modernisation du territoire, réforme des mobilités, maîtrise de l'urbanisme et développement d'infrastructures de plus en plus sécurisées.

Cette transformation repose sur une volonté politique claire : Faire du Bénin un pays où chaque déplacement reflète un engagement pour la sécurité, la dignité et la responsabilité citoyenne.

Car la sécurité routière n'est pas un sujet isolé.

Elle est au croisement de plusieurs priorités nationales : santé publique, mobilité durable, protection des vies humaines et cohésion sociale.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la campagne nationale AGIR, portée par le Centre National de Sécurité Routière (CNSR).

AGIR : une campagne nationale pour changer durablement les comportements

AGIR n'est pas un slogan.

C'est un appel à l'action collective.

À travers cette campagne, le CNSR réaffirme l'engagement du Bénin à atteindre les objectifs de la Décennie d'Action 2021-2030, qui vise une réduction de 50 % des accidents de la route à l'horizon 2030.

Pour l'année 2026, l'ambition est claire :

- Réduire drastiquement le taux de mortalité routière,
- Faire en sorte que la moyenne actuelle de près de trois morts par jour sur les routes béninoises ne soit plus une réalité, et tendre vers un objectif assumé : zéro mort sur les routes.

AGIR repose sur une conviction forte : le Bénin refuse la fatalité. Chaque accident évité est une vie préservée.

Des spots chocs : Dire la vérité pour provoquer le changement

Face à l'ampleur des drames routiers, le CNSR a fait un choix assumé : Parler vrai, Montrer la réalité, Bousculer les consciences.

Les accidents mortels sur les routes béninoises sont souvent la conséquence de comportements imprudents : inattention, alcool, excès de vitesse, distraction, non-respect des règles élémentaires de sécurité.

Les spots chocs de la campagne AGIR ont été conçus pour rappeler ces dangers de manière directe, sans détour.

Les images sont brutes. Les situations sont réalistes. L'émotion est volontairement forte.

Parce qu'après un choc, le silence est souvent trop lourd. Et parce qu'agir à temps peut tout changer.

Une trilogie, une même histoire : trois choix, trois responsabilités

Les spots chocs AGIR prennent la forme d'une trilogie :

Trois vidéos,
Une même histoire,
Trois angles complémentaires.

Chaque spot met en scène un accident de la route causé par l'inattention ou l'irresponsabilité, à travers des situations malheureusement familières :

- un conducteur transportant une élève sans casque,
- un chauffeur de bus imprudent, non courtois et sous l'emprise de l'alcool,
- une conductrice distractée par l'usage du téléphone au volant.

Les trois messages clés de la trilogie :

- **Spot 1** : Dire OUI au port du casque
Parce que le casque sauve des vies.
- **Spot 2** : Dire NON à la distraction au volant et à l'usage du téléphone. Parce qu'un regard détourné peut coûter une vie.
- **Spot 3** : Dire NON à l'incivisme et OUI à la courtoisie au volant.
Parce que le respect sur la route est une responsabilité partagée.

La première vidéo a déjà été diffusée.

La seconde est en cours de finalisation.

La troisième viendra compléter cette logique narrative et pédagogique, pour installer un message clair, cohérent et durable.

Derrière chaque accident, une histoire qui s'arrête

Derrière chaque accident de la route, il y a :

- un trajet banal
- une destination jamais atteinte,
- une famille qui attendait un retour,
- une vie brutalement interrompue.

La route ne doit jamais devenir un lieu de drame ordinaire.
Elle doit rester un espace de mobilité, de responsabilité et de respect mutuel.

À travers cette trilogie, le CNSR rappelle avec force que sur la route, chaque choix compte.

Une responsabilité partagée, un engagement collectif

La sécurité routière n'est ni une contrainte administrative, ni une campagne saisonnière.
Elle engage l'ensemble de la société :

- l'État,
- les institutions,
- les transporteurs,
- les conducteurs,
- les passagers,
- les familles,
- chaque citoyen.

À travers la campagne AGIR, le CNSR réaffirme son engagement à protéger les vies humaines par la prévention, la pédagogie, l'innovation et la mobilisation citoyenne.

Agir maintenant. Agir ensemble.

À propos du CNSR

Le Centre National de Sécurité Routière (CNSR) est l'organe national chargé de la prévention, de la régulation et de la sensibilisation en matière de sécurité routière au Bénin.

Il œuvre à la protection des usagers de la route à travers des actions pédagogiques, institutionnelles, innovantes et citoyennes, avec un objectif clair : zéro victime sur les routes béninoises.

Contacts Presse

Georges ANAGONOU

geanagonou@gouv.bj | +229 01 97 17 12 29

Shébiomon SINIMBOU

ssinimbou@gouv.bj | +229 01 97 14 97 97